

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Ministres, Chers collègues,

En juillet dernier, face au dépérissement de milliers de mètres cube de hêtres, mais aussi de frênes et d'épicéas, le canton annonçait une situation de catastrophe forestière ! Deux mois plus tard, une stratégie cantonale était présentée pour tenter de sécuriser la forêt mais aussi lui offrir des perspectives d'avenir. Cette réactivité démontre l'ampleur du phénomène.

La situation est grave et des mesures urgentes doivent être mises en œuvre, notamment pour tenter de valoriser le bois sec.

Parallèlement, l'urgence climatique est reconnue et un virage en faveur des énergies renouvelables doit être pris.

Dans ce contexte, l'énergie-bois se présente comme une solution particulièrement intéressante, permettant d'allier ces deux préoccupations. Elle est à encourager et à renforcer !

Vous ne serez dès lors pas surpris, si l'annonce par un grand établissement parapublic de se raccorder au gaz nous a interpellé, tout comme le fait que des administrations ou des bâtiments communaux fassent le même choix aujourd'hui !

Ma question au Gouvernement est la suivante :

Face à cette situation, le Gouvernement n'estime-t-il pas qu'il y a conflit d'intérêt lorsque la société chargée de la mise en œuvre de la stratégie énergétique, soit la société Energie du Jura SA, assure également l'approvisionnement en gaz naturel du canton ?

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Delémont, le 2 octobre 2019
Beuret

Rosalie